



COMMUNIQUE

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE LOUIS-LUMIÈRE ET LA FONDATION CULTURE & DIVERSITÉ LANCENT LA TROISIÈME ÉDITION DE LA CLASSE ÉGALITÉ DES CHANCES

Saint-Denis, le lundi 2 février 2015 : l'École nationale supérieure Louis-Lumière et la Fondation Culture & Diversité lancent ce jour l'appel à candidatures pour la troisième édition de la Classe Égalité des Chances. Clôture des candidatures le vendredi 29 mai 2015.

UN PROGRAMME POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Lancé à la rentrée 2012-2013, en partenariat avec la Fondation Culture & Diversité, ce programme vise à accompagner des étudiants boursiers de l'enseignement supérieur vers des études d'excellences dans les secteurs du cinéma, de la photographie et du son.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur les sites internet de l'[ENS Louis-Lumière](#) et sur celui de [la Fondation Culture & Diversité](#).

L'ensemble des frais liés à la Classe Égalité des Chances est pris en charge par la Fondation Culture & Diversité.

APPEL A CANDIDATURES POUR LA TROISIÈME ÉDITION DE LA CLASSE ÉGALITÉ DES CHANCES

Critères :

- Être âgé de moins de 27 ans au 1er janvier 2016,
- Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur en Île-de-France à la rentrée 2015-2016,
- Être boursier de l'enseignement supérieur aux échelons les plus élevés.

Calendrier :

- Lundi 2 février 2015 : début de l'appel à candidatures
- Vendredi 29 mai 2015 : date limite de retour des dossiers de candidature
- Jeudi 2 Juillet 2015 : résultats d'admission

Après étude de leur dossier de candidature et entretien de motivation, **une quinzaine d'étudiants** sera sélectionnée par un jury composé de représentants de l'ENS Louis-Lumière et de la Fondation Culture & Diversité.

LA CLASSE ÉGALITÉ DES CHANCES

Durée : de juillet 2015 à février 2016,

Fréquence : 1 samedi en juillet, 1 semaine intensive de remise à niveau à la fin du mois d'août, puis chaque samedi à partir du 5 septembre 2015 (27 séances de 4 heures).

Contenu : accompagnement à la préparation aux épreuves du concours de l'ENS Louis-Lumière. Le programme s'articule autour des trois sections (cinéma, photographie et son) et est lié à l'histoire des arts, aux sciences et aux techniques, à l'analyse (filmique, écoute critique, photo), à la méthodologie et aux sciences de base nécessaires.

La Classe Égalité des Chances a pour vocation d'offrir aux étudiants une méthode et n'est en aucun cas une classe préparatoire au concours.

CHIFFRES CLES – ADMISSIONS DES ÉLÈVES DU PROGRAMME

11,1 % des élèves de la Classe Égalité des Chances qui ont présenté le concours ont intégré l'ENS Louis-Lumière, contre une moyenne nationale de 8%.

L'École nationale supérieure Louis-Lumière propose une formation initiale professionnalisante, à la fois théorique et pratique, technique et artistique, propre à satisfaire les attentes des professions de l'image et du son. Placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, l'École est un établissement public d'enseignement supérieur qui recrute à Bac +2 par voie de concours. Elle dispense un enseignement dans le cadre de trois sections - cinéma, son, photographie - sanctionné par un diplôme de niveau Bac + 5 (qui confère le grade de Master). La scolarité est gratuite. L'École compte 150 élèves répartis par promotions de 16 dans chaque section. L'École est aujourd'hui située au sein de La Cité du Cinéma (Plaine Saint Denis, métro Carrefour Pleyel).

Créée en octobre 2006 par Marc Ladreit de Lacharrière, Président directeur général de Fimalac, la Fondation Culture & Diversité repose sur la conviction que l'un des enjeux majeurs de notre société est de permettre au plus grand nombre un égal accès aux repères culturels et aux pratiques artistiques. Son action favorise l'accès aux grandes Ecoles dans les domaines artistiques et culturels (avec l'École du Louvre, l'Inp, les Ecoles supérieures d'art et de design, La Fémis, sept Ecoles nationales supérieures d'architecture, les Écoles supérieures d'arts appliqués Boulle, Duperré, Estienne, Olivier de Serres et le Lycée professionnel La Source, le Centre de Formation Professionnelle aux Techniques du spectacle et l'École nationale supérieure Louis-Lumière).